



# A prendre, ou à laisser ...

## La CFTC a décidé de signer l'accord sur la revalorisation du point.

**0,5% au 1<sup>er</sup> mai 2017.** Voilà l'ultime proposition de l'employeur pour la négociation salariale 2017. Ça ne sera pas plus mais ça pourrait être rien du tout faute de signataires. Dans ces conditions la CFTC a décidé de prendre ses responsabilités et de signer cet accord. Explications.

La revalorisation du point est le fruit de la mobilisation intersyndicale CFTC-CFDT-CGC. La RMPP Fixée à 1,6% a été débloquée à 1,7% sur décision de Matignon suite au désaccord de Bercy et du ministère des affaires sociales sur la question. Un déblocage certes mesuré mais qui constitue une première. Une première qui est directement liée à notre action soutenue par votre mobilisation.

Depuis 2011, dernière revalorisation du point, le Ministère avait unilatéralement décidé que toute mesure salariale collective ne prendrait pas la forme d'une revalorisation du point. 2017 a marqué la fin de ce dogme.

Soyons honnête sur les effets d'une non signature : RMPP redescendue à 1,6%, point à nouveau bloqué pour une nouvelle trop longue période, et aucune mesure collective quelle qu'en soit la forme. La CFTC refuse une nouvelle année blanche. Nous avons conscience de la relativité de la mesure. Maintenant cet accord ne retire rien à personne et au contraire donne un plus à tous. Nous entendons déjà les loups hurler à la trahison... nous leur répondrons de faire valoir leur droit d'opposition.

Car, à en croire certain, il ne fallait rien signer ces dernières années sous prétexte de mesures insuffisantes. Pas signer l'intéressement, ni l'attribution des 5 points pour tous, ni l'augmentation du coefficient de base.

Mais sans nos signatures, ce serait plus de 1000€ net annuel de moins pour les agents de la sécurité sociale !

Sans compter les effets indirects d'une augmentation de la valeur du point, qui par exemple accroît les recettes de notre complémentaire santé servant à ne pas répercuter les hausses des taxes sur les salariés.

La CFTC estime cependant ce résultat très insuffisant et aurait souhaité que le Ministère prenne conscience du ras le bol de l'absence de reconnaissance exprimé par les salariés... mais actuellement, nos dirigeants décideurs ignorent l'humain, au profit des chiffres et des indicateurs...

*« CFTC, servir les salariés,  
ne pas se servir d'eux »*